



Récupération d'un dossier chez mon ancien avocat

Par Visiteur

Bonjour,

J'ai pris un avocat pour une affaire en cours, cependant celui-ci ne s'est pas présenté à l'audience de comparution donc j'ai été condamné. Depuis j'ai pris un autre avocat qui aimerait récupérer mon dossier. Impossible on me fait tourner en rond, on me dit que le dossier est parti par courrier à mon nouvel avocat, qui n'a toujours rien reçu.

Une nouvelle audience le 11 Aout prochain et toujours pas de nouvel de mon dossier. Que faire ??? deux courriers en RAR sont partis chez le Batonnier; à ce jour, aucune nouvelle. Que faire ???

Par Visiteur

Bonjour Madame

En fait il appartient à votre avocat et seulement à lui de contacter votre ancien avocat afin qu'il lui communique votre dossier, vous ne pouvez vous avoir accès au dossier. Je pense que si votre avocat actuel a déjà fait les démarches et qu'il n'a pas encore eu de réponses cela est sans doute du fait que nous sommes dans une période de vacances.

Cordialement